



Coup de griffe

Numéro 9

★ Périodique d'action syndicale de l'Union départementale CNT 30 - Printemps 2013 ★

Défendre ses conditions de travail, d'étude et de vie n'est pas un délit !

De nos camarades de Continental à ces enseignant-e-s refusant les mutations forcées suite au mouvement contre la casse des retraites de 2003, des inculpés de Tarnac à ces milliers de personnes réprimées durant le mouvement contre le CPE, contre la privatisation déguisée des universités (LMD, LRU, ...), ou encore une fois contre une énième attaque contre nos retraites en 2010, nous sommes nombreux-euses à nous être opposés à toutes les politiques de démolition sociale, racistes et autoritaires.



Depuis des années nos mobilisations se heurtent à la politique des gouvernements.

Aux justes revendications des classes populaires s'est opposée la matraque comme seule réponse. Pressions hiérarchiques dans le public, comme licenciements dans le privé, retenues sur salaires, procès en diffamation, gardes à vue, mais aussi peines de prisons et lourdes amendes se sont alors abattus sur tou-te-s ces jeunes et tou-te-s ces travailleurs-euses qui se sont dressés contre le patronat et le gouvernement.

Qu'ils ou elles soient militant-e-s, syndicalistes, politiques ou associatifs-ves, avec ou sans étiquettes, nombreux et nombreuses **sont ceux et celles qui furent harcelé-e-s ou injustement condamné-e-s pour avoir résisté.** Du temps de l'UMP, le PS et François HOLLANDE appelaient à se mobiliser et s'opposaient, dans les hémicycles feutrés du Palais Bourbon ou du Luxembourg.

Aujourd'hui, de nombreux procès se déroulent toujours à l'encontre du mouvement social sans que François HOLLANDE ni le gouvernement socialiste ne réagissent. Le 23 Mars 2013, **un militant de la CNT a été condamné à 40 000 € de dommage et intérêt pour avoir bloqué la gare de Metz avec 800 autres personnes,** dont des militant-e-s socialistes aujourd'hui élus, durant le mouvement anti CPE de 2006 !

Que dire pour les camarades de Goodyear, de PSA, d'Arcelor qui subissent au quotidien les mesquineries et vexations patronales ? Que dire pour les antifascistes réprimés qui s'opposent dans la rue, en se mettant en danger physiquement, aux nervis de l'extrême droite ? De quel côté est le gouvernement socialiste ? Celui du Peuple et du progrès social ou celui de la Réaction et du Capital ?

A l'heure où la triple crise économique, sociale et écologique que nous connaissons s'approfondit et s'accélère nous savons que nous devons **nous organiser pour défendre nos conditions de vie, d'étude et de travail, pour lutter contre les licenciements, l'austérité et la montée de l'extrême droite.**

Nous exigeons de François HOLLANDE et de son gouvernement qu'ils amnistient, CIVILEMENT ET PENALEMENT, pour tous les faits commis depuis le 1er janvier 2002 jusqu'à ce jour, tous ceux et celles qui ont été condamné-e-s pour leur participation aux mobilisations sociales et qu'ils en finissent avec les politiques répressives.

Pour ce faire, l'occasion leur en est donnée. Ce n'est que dans ce cadre que le projet de loi qui sera étudié à l'Assemblée Nationale ce jeudi 16 mai pourrait avoir du sens.



La CNT sera présente au RASSEMBLEMENT :
**JEUDI 16 MAI 2013 à 16h30 DEVANT LA
PREFECTURE À NÎMES**

LA CNT, QUI SOMMES-NOUS ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base, sans permanents ni bureaucratie. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE ! Parce que c'est nous qui fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, c'est donc à nous de décider de leur répartition et de les orienter pour le bien de toute la collectivité. Et ce ne sont pas quelques-uns qui doivent se les accaparer pour leur seul profit.

C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire, pour un autre futur sans exploitation ni domination...



CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

06, rue d'Arnal-30000 Nîmes

PERMANENCES SYNDICALES TOUS LES 1^{ER} MERCREDI DU MOIS (de 18h30 à 20h00)

Nous contacter :

-Syndicat CNT interco-Nîmes : cnt.nimes@cnt-f.org / 09.50.07.60.88

-Syndicat CNT de la logistique et du transport : sttla30@cnt-f.org / 09.50.07.60.88

-Syndicat CNT interco-Ales : cnt-ales@cnt-f.org